Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 6 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le six décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 10
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. - MM. BRUN J.-R. - HENRY G. – MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B - ROUX L

Absentes : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI K. – M. GOUYE G.-L.

Objet de la délibération 19-37
Virement de crédits - Ouverture de crédits

Le Conseil Municipal approuve le virement de crédits suivant :

✓ En section de fonctionnement :

C/60623 – Alimentation	-	200.00 €
C/66111 – Intérêts réglés à l'échéance	+	200.00 €

✓ En section d'investissement :

C/2115-104 – Acquisition terrains	-	20 000.00 €
C/2313-058 - Habitats insolites	-	20 000.00 €
C/2183-102 – Acquisition matériels et mobilier	+	2 000.00 €
C/2313-029 – Logis du Pin	+	18 000.00 €
C/2315-059 – Aménagement des chemins	+	20 000.00 €

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédits suivante :

✓ En section d'investissement :

C/2313-029 – Logis du Pin	+ 139 190.00 €
C/1322 – Subvention Région	+ 128 940.00 €
C/13251 - Subvention du GPF de rattachement	+ 10 250.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12 DEC. 2019
et publication ou notification
du 12 DEC. 2019

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Carletti

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 6 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le six décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 10
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. - MM. BRUN J.-R. - HENRY G. – MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B - ROUX L

Absentes : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI K. – M. GOUYE G.-L.

Objet de la délibération 19-38
Subvention au Collège du Verdon pour les sorties scolaires

Le Maire expose à l'Assemblée que le collège du Verdon à Castellane propose à ses élèves différentes sorties scolaires, selon les classes.
Afin d'assurer ces activités, il sollicite de la commune une aide financière.

Le Maire propose, pour encourager cette initiative, d'attribuer une subvention au Collège du Verdon, pour les élèves de La Martre concernés par ces projets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer au Collège du Verdon de Castellane pour les élèves de La Martre, une subvention de **450 €**.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12 DEC. 2019
et publication ou notification
du 12 DEC. 2019

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 6 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le six décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 10
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. - MM. BRUN J.-R. - HENRY G. – MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B - ROUX L

Absentes : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI K. – M. GOUYE G.-L.

Objet de la délibération 19-39
Subvention à l'Eclole primaire de La Bastide

Le Maire expose à l'Assemblée que l'Ecole primaire de La Bastide envisage un séjour à La Londe–les-Maures, au printemps 2020, avec les élèves de CE2-CM1-CM2.
Afin d'assurer ce projet, elle sollicite de la commune une aide financière.

Le Maire propose, pour encourager cette initiative, d'attribuer une subvention à l'Ecole primaire de La Bastide, pour les élèves de La Martre concernés par ces projets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer au Collège du Verdon de Castellane pour les élèves de La Martre, une subvention de **100 €**.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83840

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12 DEC. 2019
et publication ou notification
du 12 DEC. 2019

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 6 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le six décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 10
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. - MM. BRUN J.-R. - HENRY G. – MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B - ROUX L

Absentes : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI K. – M. GOUYE G.-L.

Objet de la délibération 19-40
Bail du gîte communal n° 4

Le Maire expose à l'assemblée que le bail de location en résidence secondaire du gîte n° 4 à Monsieur BERTIN arrive à échéance le 31 décembre 2019, qu'il convient de le renouveler et d'en réévaluer le loyer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **décide** de porter le loyer à 360 € par mois à compter du 1er janvier 2020
- ✓ **mandate** le Maire pour établir un nouveau bail d'un an avec ce locataire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12 DEC. 2019
et publication ou notification
du 12 DEC. 2019

MAIRIE de la MARTRE 83 VAR